

Compte-rendu de la réunion de bureau

du 21 mai 2010

Présents : Ludovic Rambaud ; Sandrine Pichon ; Romain Dorothé ; Marie-Agnès Michel ; Jocelyn Guichon ; Amandine Chollet ; Christine Bancillon ; Jean-Yves Deux ; Clément Coste ; Apolline Degoutte ; Lucie Dequéant ; Salomé Coavoux.

Excusés : Adeline Tillier ; Amélie Tournaire.

Concert du 5 juin

❖ **Communication :**

- Flyers :
 - 1000 de prévu mais grosse promotion pour 5000 (39 euros les 5000 au lieu de 125 les 1000 !) donc **5000 flyers** sont imprimés.
 - 5000 exemplaire A6 recto verso quadri
 - **4 sponsors** (Crédit agricole, JS musique, CIRA restauration, opticiens mutualistes).
- Programme : **250** exemplaires, A4 R/V plié en 2 quadri : 4 sponsors du flyers + **3 autres sponsors** (Authentic fenêtre, Citroën et Paput).
- Presse :
 - Progrès - par e-mail
 - Pays Roannais
 - Agenda Roannais
 - Ce Week-End en Roannais (jeudi d'avant) office tourisme
 - Loire.fr (conseil général site)
 - P'tit Roannais (Bandeau gratuit)
 - La Muse
 - Rwtv
- Affiches :
 - A3, quadri, **250** exemplaires
 - trouver une **équipe de 4 personnes** pour faire le tour des commerçants du Coteau le samedi 22 mai + Mairie, Médiathèque, écoles de musique... tout le monde doit s'investir pour faire de la pub.
- Clément a envoyé aux diverses associations de la commune une enveloppe avec affiche et flyers.

❖ **Places :**

- Tarifs : 10€ plein tarifs et 6€ tarifs réduit.
- Chaque musicien doit vendre 5 places (au minimum). **Faire le point sur les ventes le dimanche 30 mai + donner une place offerte à chaque musicien.**
- Jocelyn a établi une **liste des invités** : Mairie du Coteau (Monsieur Burdin, Madame Navarro, Philippe Dumas, Michel Vassoille) ; Geneviève Pasko (présidente Rhapsodia) ; Mylène Henry ; Maurice Bolze ; Maire de Villemontais ; Isabelle Papon (Responsable de l'école de musique de la Pacaudière) ; Vincent Buisse (coprésident du SIEMAR) ; Michel Barret

(Responsable pédagogique) et Anne Marie Barret (Directrice du Théâtre de Roanne) ; Mairie Parigny ; Mairie Perreux.

❖ Budget prévisionnel :

- Dépenses : 2830€
 - 35€ pour la **billetterie**
 - 40€ pour les **flyers**
 - 300€ pour les **programmes**
 - 250€ pour les **affiches**
 - 101€ **d'illustration**
 - **camion gratuit** pour le transport de l'écran géant grâce à Martine qui a négocié avec Citroën un utilitaire de 11m3 pour le transport du jeudi et le retour du jeudi (en échange, sponsors dans le programme).
 - 200€ intervention du **vidéo jockey** (frais transport + hôtel) + éventuellement 50€ pour un **logiciel** grand VJ (**à déterminer**).
 - 250€ location **vidéo-projecteur**.
 - groupe 1^{ère} partie « **Le Jardin des Délices** » : 700€.
 - 300€ location **écran géant** 4*7m (structure tubulaire alu)
 - 500€ **frais technique** (rideaux, cage...)
 - **SACEM** : 100€
- Recettes : 920€ de sponsors.
 - Js Musique : 200€ (flyer 5x3 - bandeau programme 15x6 - écran)
 - Crédit Agricole : 300€ (flyer 5x3 - bandeau programme 15x6 - animation écran + 60 invitations)
 - Cira : 150€ (flyer 5x3 -programme 6x8)
 - Mutuelles de France Loire : 100€ (flyer 5x3 - programme 6x8 -écran)
 - Authentic Fenêtre : 50€ (programme 6x8)
 - Paput : 50€ (programme 6x8)
 - Citroën - Lagoutte : 0€ (programme 6x8 + écran)

❖ Logistique :

- construction de la « **cage** » pour le Jardin des Délices :
 - matériaux : 2m*1m de bois OSB (style mélaminé) ; chevron pour les 3 ossatures ; panneau nid d'abeille.
 - équipe de construction : **Salomé, Clément, Romain, Jocelyn, Amélie, Jean-Yves**.
 - pose du parquet à la Halle le mardi 1^{er} juin par le service technique de la Mairie donc début de la construction de la cage le mardi.
- **Podium** : à construire, équipe de 4 personnes minimum, à partir du mardi → géré par **Salomé** + 1000 chaises à installer (**Jocelyn** fait la demande par écrit).
- **écran géant** : aller chercher l'écran avec l'utilitaire le jeudi à Caluire et Cuire (**Jean-Yves** et **Jocelyn**)
- **Amandine** fait un courrier à Mylène pour pouvoir disposer des pupitres noirs du SIEMAR.
- Jocelyn a fait un courrier pour le service technique de la Mairie stipulant l'ensemble de nos besoins.

❖ Buvette :

- Tarifs : Nouveaux tarifs de Paput Boisson, augmentation des tarifs mais participation de 50 euros dans le programme. De plus, nous pouvons rendre les invendus et il nous livre. Nous ferons donc appel à **paput**.
- Boissons Paput :
 - Bières : 10*24 = 240

- Coca : $6 \times 24 = 144$
- Orangina $6 \times 24 = 144$
- Oasis tropical : $3 \times 24 = 72$
- Boissons carrefour :
 - petites bouteilles d'eau : $40 \times 6 = 240$ (en vente + pour les musiciens).
 - grandes bouteilles d'eau en fonction des stocks actuels.
- Café :
 - renouveler avec Thivoyon la fourniture de café (percolateur + touillette + suvre + tasses), pour le concert de Guerrier c'est la maman de Marie Camille qui s'en est occupée mais cette année **Sandrine** s'en occupe (voir avec Monsieur Patin qui travaille à l'usine Thivoyon).
 - **Sandrine** peut fournir un 2^{ème} percolateur.
- Gâteau : **Lucie** propose une soirée pâtisserie chez Sandrine pour réaliser des gâteaux individuels (**Sandrine** et **Amandine** sont intéressées).
- Prix de vente : **tout à 1€50** (la boisson, les 3 gâteaux).
- Frigo : **Amandine** demande au comité des fêtes pour disposer de 2 frigos, à transporter par la Mairie (faire la demande également).

❖ **Repas du samedi soir** : pour 60 personnes.

- salades froides (carottes rapées + taboulé) ; charcuterie ; pain ; cornichon ; tarte aux poires ; café et sucre (en fonction du stock) ; verres, couverts, nappes (en fonction du stock) → **Lucie** (commission petits fours) fera les courses à carrefour
- 2 cubi de vin rouge au vieux pressoir → **Lucie** s'en occupe.
- **Jocelyn** s'occupe de la demande auprès de la Mairie pour disposer de bancs et de tables.

❖ **Intendance** :

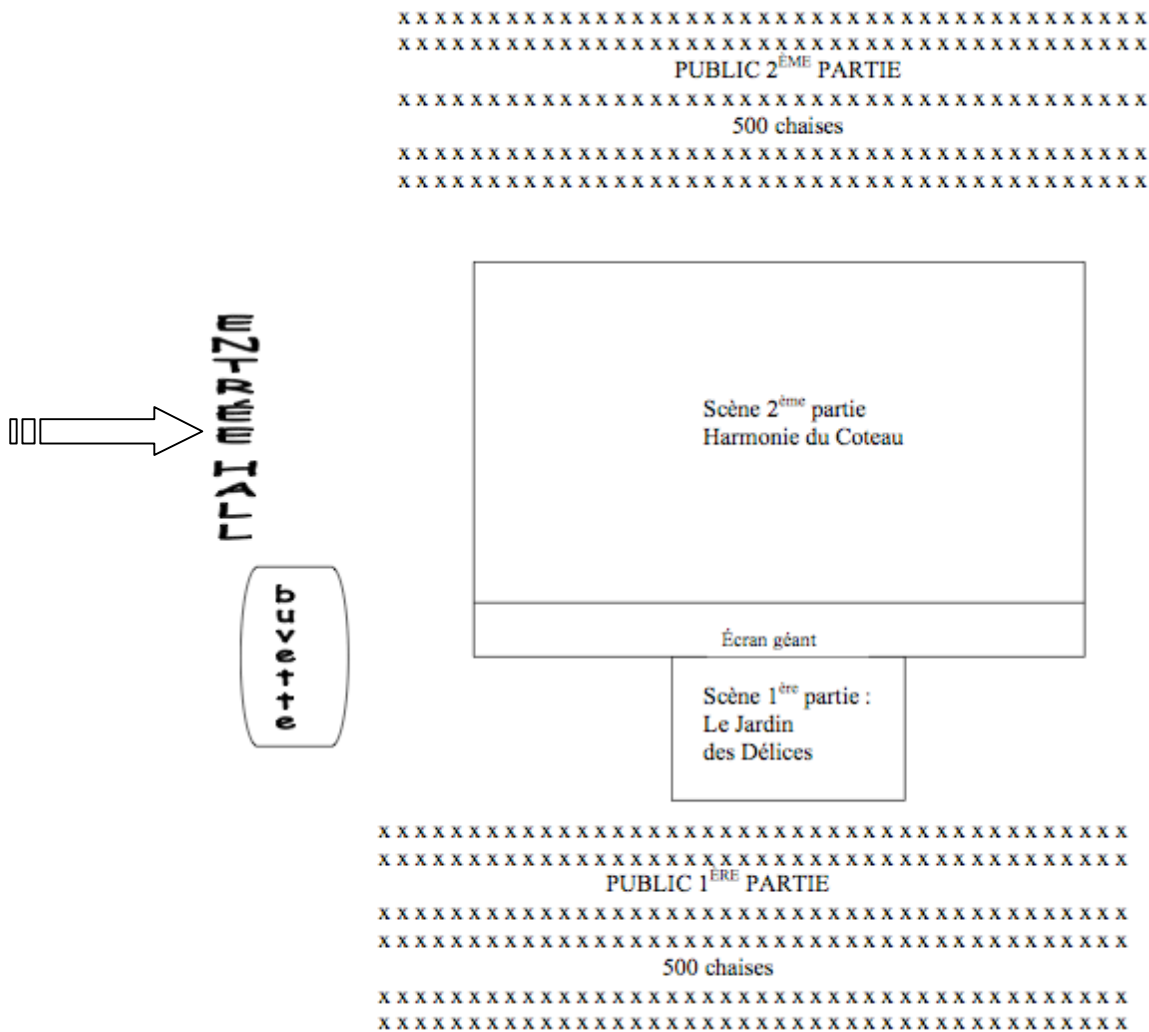
- 2 personnes pour la vente des billets.
- 2 personnes au contrôle des préventes.
- 2 personnes à la buvette à l'ouverture des portes.
- 6 personnes à la buvette à l'entracte.
- un groupe pour le service du repas (musiciens).

Résumé du programme de la semaine du concert :

- mardi :
 - *pose du parquet à la Halle par le service technique de la Mairie.
 - *début du montage de la cage.
- mercredi : finitions (Jocelyn dispo à partir de 21h).
- jeudi : Jocelyn et Jean-Yves vont chercher l'écran + finitions.
- vendredi :
 - *montage de l'écran (nacelle de la Mairie, 4 personnes pour le dresser), finir de monter la scène, régler le vidéo projecteur aller-retour Siemar/CMMB/Halle pour les instruments et les pupitres.
 - *arrivée de **Maxime** dans l'après midi (le vidéo Jockey)
 - * répétition générale 20h-minuit.
- samedi :
 - * filage de 16h à 18h
 - * mise en place Jardin des Délices à 17h30 (le transport du clavecin est à leur charge) + filage à 18h (besoin de calme)
 - * repas de 19h15 à 20h15/
 - * ouverture des portes à 20h15.
 - * 21h à 21h45 1^{ère} partie : le Jardin des Délices.

- * 21h45 à 22h15 entracte + déplacement de public.
- * 22h15 : 2^{ème} partie : l'Harmonie du Coteau/

Plan de scène :



Divers

- ❖ Notre **site** internet a migré sur un **nom de domaine**.
- ❖ Week end à Espalion : **Sandrine** doit communiquer les **chambrées** au responsable du couvent. Il manque encore quelques réponses. La **participation** de 10€ par musicien doit être réglée au plus vite. Le **coupon pour les mineurs** devra être distribuée un mois avant le week end (soit pour le concert du 5 juin !) → **Amandine** s'en occupe.
- ❖ Week end à Mouries pour la formation Banda : la date du **17 et 18 juillet** est retenue. Tous les musiciens n'ont pas encore donné leur réponse. **Casino a validé le projet**.